

Grand Lyon : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) devrait baisser en 2010 !

CANOL a comparé le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères de la communauté urbaine avec les recettes de la TEOM en 2008. Cela donne le résultat suivant en milliers d'euros (K€) :

	Collecte	Traitement	Total
Coût des services	49 103	67 039	116 142
Recettes	102 144	20 527	122 671
Trop perçu			6 529 K€

Ceci représente plus de 5% des recettes de cet impôt.

Etant donné que ce trop perçu s'élevait déjà à 2 279 K€ en 2007 et à 1 093 K€ en 2006, CANOL a demandé au Président du Grand Lyon quel est le résultat d'exploitation prévu pour 2009 et de combien il compte réduire les taux d'imposition à ce titre pour 2010.